



[Interview] Le handicap au Maroc : Amal Bousbaa nous en parle

Amal Bousbaa

Enseignante-chercheure à l'université Hassan II de Casablanca



Travaillant sur les questions de la précarité et de l'exclusion au Maroc, Amal Bousbaa, enseignante-chercheure à l'Université Hassan II de Casablanca au Maroc, est

actuellement à l'INSHEA dans le cadre d'un échange Erasmus +. Suite de notre série de portraits de recherche internationaux.

Quel est votre parcours ?

Après avoir fait un Master en Genre, société et culture sur le thème : « La qualité de la prise en charge des patients dans les hôpitaux publics : Le cas de l'hôpital Sidi Othman », j'ai fait un doctorat en sociologie et je me suis intéressée tout particulièrement à la question de la maternité célibataire au Maroc. Après la soutenance de ma thèse de doctorat, menée sous la direction du sociologue Jamal Khalil, intitulée « Les formes d'exclusion et de solidarité à l'égard des mères célibataires », j'ai été recrutée à l'université Hassan II de Casablanca au Maroc. J'y suis enseignante-chercheuse au sein du département de sociologie de la faculté des lettres et des sciences humaines Ain-Chock.

Comment avez-vous connu l'INSHEA ?

À travers ses enseignants !

J'ai tout d'abord rencontré Zineb Rachédi-Nasri, directrice adjointe du Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité et les pratiques éducatives et scolaires (EA 7287 Grhapes) lors d'un colloque à Agadir en 2015. J'ai ensuite eu le plaisir de la revoir et de rencontrer Frédéric Reichhart, responsable de la spécialité « conseiller en accessibilité » du master PIH A2 à l'INSHEA, dans le cadre d'un colloque à Montréal.

Je suis également intervenue au colloque « Handicap(s), inclusion et accessibilité : approches comparatives dans l'espace francophone » qui a eu lieu à l'INSHEA en octobre 2016.

Qu'est-ce qui vous amène aujourd'hui à l'INSHEA ?

J'ai animé une conférence sur le thème « Le handicap au Maroc entre l'interpersonnel et le virtuel : quelles implications sur les liens sociaux ? » et suis intervenue dans le cadre du cours de Professeur Frédéric Reichhart.

Je suis ici dans le cadre d'une mobilité enseignante dans le programme d'échange Erasmus + entre quatre pays : la France, le Cameroun, Haïti et le Maroc. Cet échange me permet de découvrir l'INSHEA et les actions menées par l'Institut pour l'inclusion, de rencontrer les différents formateurs, de découvrir les contenus des formations proposées.

L'INSHEA permet par ailleurs d'apporter un regard concret et pertinent sur la question des accessibilités.

Qu'est-ce qui vous a poussé à faire des recherches dans le domaine du handicap et de l'inclusion ?

J'ai travaillé sur le concept de précarité et de l'exclusion dans le cadre de ma thèse. Le handicap était donc dans le prolongement de mon champ de recherche initial. Par ailleurs, je fais partie du Laboratoire de recherche sur les différenciations sociales et les identités sexuelles (LADSIS) qui mène actuellement des recherches sur les représentations du handicap et les pratiques génératrices d'exclusion à l'égard des personnes en situation de handicap, et qui sont en cours de publication. L'inclusion est aujourd'hui au centre de nos recherches. En effet, le laboratoire a déjà publié en 2014 un rapport de recherche sur « [l'accessibilité des étudiants mal et non-voyants aux filières de l'enseignement supérieur](#) [1] ». Ces recherches n'auraient pu voir le jour sans l'apport indéniable du Professeur Jamal Khalil qui, grâce à ses efforts et à l'engagement de son équipe de recherche, mène des enquêtes qualitatives et quantitatives qui feront l'objet de publications ultérieures.

Quels projets après cet échange ?

J'aimerais initier la mobilité étudiante pour mieux sensibiliser les étudiants aux questions d'accessibilité et d'inclusion. Il serait avantageux pour nos étudiants de bénéficier d'échanges

interculturels et de la richesse des ressources de l'INSHEA.

Que peut-on dire de la perception et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap au Maroc ?

La question du handicap est cadrée au Maroc par un référentiel national et international en faveur des Personnes en situation de handicap (PSH). L'avancée la plus récente en matière de textes législatifs se traduit par l'adoption de la Loi Cadre 97-13 relatives à la protection des droits des Personnes en Situation de Handicap, parue au Bulletin Officiel du 19 mai 2016. Aussi, un projet de la politique publique intégrée pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap est en cours d'élaboration par le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du développement social. La société civile joue un rôle important dans la gestion et la prise en charge du handicap au Maroc, son action sera plus efficace avec un engagement étatique assurant la mise en application des textes de lois.

En savoir plus

[**Amal Bousbaa donnera une conférence à l'INSHEA le mercredi 30 janvier 2019, de 15 à 17 heures.**](#) [2]

La conférence sera suivie par un échange avec l'auditoire.
L'entrée est libre sur présentation d'une pièce d'identité.

Liens

[1] https://ligue-internationale.laligue.org/images/rapport_1.pdf

[2] <https://www.inshea.fr/fr/content/conf%C3%A9rence-mercredi-30-janvier-le-handicap-au-maroc-analyse-sociologique-des-perceptions-et>